

Nos questions

Bonjour.

Merci pour votre demande, avec les arguments, bien écrits...

Tout d'abord nous pensons comme pour le lac du Tolerme que de tels projets doivent être pris en concertation avec les citoyens mais aussi que ces derniers doivent pouvoir proposer d'autres voies, d'autres choix sans que ces derniers ne soient « balayés » d'un revers de mains par les élus. Il y a souvent d'autres pistes non explorées qui profitent plus aux citoyens qu'aux sociétés privées...

Ainsi en réponse à vos questions, ce sujet doit être débattue par des assemblées citoyennes, et toute proposition alternative devrait figurer à l'ordre du jour y compris ces projets industriels.

Personnellement je ne suis pas favorable à de tels projets qui en plus seraient exécutés par le simple accord de la préfecture par exemple comme pour l'installation des antennes 5G. Ces facilités d'installation ne profitant qu'aux industriels d'une manière ou d'une autre.

Quant à une alternative, une politique relative à l'énergie et au développement durable je suis depuis longtemps pour faire d'abord une autonomisation énergétique des maisons, des fermes... selon leurs situations (pour certains ce seraient des petites éoliennes de 20m, d'autres la force de l'eau, d'autres le solaire, ... Il y a aussi la géothermie...

En conclusion personnellement toujours je ne suis pas favorable à un investissement privé dans de tel secteur fondamentaux touchant à l'intérêt général mais pour un investissement public, en garantie, pour massivement rendre les habitations et autres structures, autonomes énergétiquement (et en ressource en eau) par des installations de taille « humaine » sur leur site et indépendamment d'un retour financier ou d'avantages aux sociétés industrielles privées

Je reste toujours « étonné » que les pouvoirs publics ne priorisent pas cette solution plutôt que de grosses installations apportant des bénéfices à des sociétés privées et au risque de dommages, à l'avenir, sur le vrai développement durable.

Espérant avoir ainsi répondu à vos questions.

Bien cordialement, Frédéric Barbier, candidat 2eme circonscription du Lot.

Nous demandons que l'humain soit protégé en réactualisant la distance éolien/habitation comme proposé régulièrement par plusieurs députés ou sénateurs de tous bords depuis 2014, encore récemment en 2021 par un amendement à la loi 3DS qui n'a pas été adopté.

Dans le Lot, vous engagez-vous à agir, pour imposer une distance minimale réglementaire éolienne/habitation, d'au moins 1 000 m (même si la règle 10xH est plus protectrice) ?

Au niveau National, Vous engagez-vous à proposer ou à voter un amendement à toute loi concernant les énergies renouvelables, visant à actualiser la distance minimale réglementaire éolienne/habitation, à au moins 1 000 m (même si la règle 10xH est plus protectrice) ?

Nous demandons que le citoyen soit respecté

- Vous engagez-vous à repousser toute nouvelle loi d'exception portant atteinte aux droits fondamentaux des associations et des citoyens (opposition par exemple au statut "d'intérêt public supérieur", concernant le développement du grand l'éolien) ?

- Êtes-vous d'accord pour que les projets éoliens ne puissent être approuvés qu'après consultation citoyenne dans la commune du projet et à la suite d'un vote favorable du conseil municipal se tenant après cette consultation citoyenne ?

Nous demandons que cesse l'opacité entourant les parcs éoliens :

Quelles sont vos propositions concernant la lutte contre l'opacité entourant les parcs éoliens ? Quelle action proposez-vous pour agir sur la mise en place d'une réglementation obligeant RTE à publier pour chaque parc éolien les bilans annuels de production, de consommation électrique et le taux de charge ?

Les adhérents de notre association vous remercient par avance pour les réponses à ces questions, que vous voudrez bien nous transmettre. Veuillez recevoir nos meilleures salutations.

Brigitte Hamzaoui,
Présidente de l'association Vent du Haut Ségala
Poutiac, 46210 Gorses
Ventduhautsegala@gmail.com